F.F. KARATÉ et disciplines associées

PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES

KARATE JUTSU HANDI KARATE (4ème – 5ème DAN)

INTER REGION N° :……./ LIGUE :……

Date de l'examen :……. Lieu de l'examen :……

☐ **FEMININ** ☐ **MASCULIN**

GRADE PRESENTE

4ème DAN ☐ **5ème DAN** ☐

STYLE :…….

Bonification en temps de pratique : Catégories ayant droit le cas échéant		
	A	
	B	
	C	

NOM :…….....

PRENOM :……...

DATE DE NAISSANCE :……...

ADRESSE :……...

……...

TELEPHONE :……GSM :…….....

N° DE LICENCE (DE LA SAISON EN COURS)**:……**

NOM DU CLUB :……...N°D'AFFILIATION CLUB :…….....

DATE D'HOMOLOGATION	
3ème DAN	
4ème DAN	

UNITES DE VALEUR DEJA OBTENUES ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRESENTE	
KIHON	DATE :…....../…..…../…….
KATA	DATE :…....../…..…../…….
KUMITE	DATE :…....../…..…../…….

F.F. KARATÉ et disciplines associées

TYPE DE HANDICAP

Handicap Mental ☐

Handicap Auditif : Malentendant ☐

Sourd ☐

Handicap Visuel : Malvoyant ☐

Non Voyant ☐

Handicap Moteur ☐

Maladie Invalidante ☐

(cette catégorisation est issue de la loi de février 2005 sur la citoyenneté des personnes handicapes)

Type de pathologie : .....
.....
.....

Conséquences fonctionnelles au niveau de la pratique du karaté : .....
.....
.....
.....
.....
.....

Adaptations réalisées au niveau des unités de valeur du passage de grade présenté : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature du candidat:

IMPORTANT: PIECES A JOINDRE AVEC CE DOCUMENT

- **Les photocopies des pages de votre passeport sportif** : licences, certificats médicaux, authentification des grades et Dan (validés par la CSDGE de la FFKARATE), UV déjà obtenues dans le grade présenté.
- **ATTENTION** : Photo à joindre à la page « épreuve pour l'obtention de l'examen » dans votre passeport sportif
- **Un chèque de 35€ à l'ordre de votre ligue**

Ce dossier complet **devra être retourné 30 jours francs avant la date de l'examen** (cachet de la poste faisant foi) **à la ligue territorialement compétente**.

Les passages de grades handi karaté sont réservés au personnes titulaires d'un certificat délivré par une commission départemental e d'éducation spéciale(CDES) ou d'un certificat délivré par une commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) attestant d'un taux d'incapacité supérieur à 20 % **- copie du certificat à joindre à votre inscription -**